

Gy novembre 2008

Info@malrie-gy.ch

Tél. 022.759.15.33

Fax 022.759.13.65

Heures d'ouverture

Jeudi de 17h00 à 19h00



ESCALADE DES ECOLES DE GY & PRESINGE



VENDREDI 12 DECEMBRE 2008 19HEURES À GY

Toute la population est invitée à fêter l'Escalade de nos écoles selon le programme suivant :

- 19h00 Rassemblement des enfants des deux communes sur le parking de la douane et cortège costumé jusqu'à l'école
- 19h15 Traditionnelle soupe aux légumes confectionnée par les élèves et les enseignantes, pain, fromage dans le préau de l'école de Gy
- 19h45 Marmite de l'Escalade offerte par les Mairies

VENEZ NOMBREUX !



IMPÔTS SUR LES CHIENS

L'Etat de Genève informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils devront acquérir la marque 2009 attestant du paiement de l'impôt sur les chiens entre le 2 janvier 2009 et le 31 mars 2009.

La marque pourra être acquise sur présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2009, du certificat de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire (validité 2 ans) et la feuille d'enregistrement de la puce électronique auprès de la société ANIS à Berne.

Rappel des coûts de la médaille

1er chien	CHF	57.00
2ème chien	CHF	77.00
3ème chien	CHF	107.00



Une action sera menée par les Dames gytanes et les sapeurs pompiers de Gy, le

**samedi 6 décembre 2008
dès 9h00**

à l'entrée du village (giratoire)

Merci de leur réserver un bon accueil

Tournez svp

COMMUNE DE GY

Informations diverses

LETTRE DE L'INSTITUTION SUISSE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME ET AUTRES TOXICOMANIES (ISPA)

La consommation d'alcool, de tabac, de cannabis ou d'autres drogues illégales est un souci pour tous les parents. Pour les soutenir, l'ISPA publie un feuillet intitulé « Lettre de l'ISPA aux parents », qui propose chaque trois mois un thème d'éducation en lien avec la consommation de substances, accompagné d'une question de parents et de conseils.

Nous vous transmettons en annexe un flyer explicatif vous informant des modalités d'abonnement en cas d'intérêt.



Vous changez de portable ? Ne jetez pas l'ancien.



La mairie de Gy se propose de récolter vos anciens portables sur une initiative de Terre des Hommes.

En effet, Terre des Hommes Suisse et Idris Group ont lancé en 2003 une campagne nommée « Solidarcomm » visant à collecter des téléphones portables usagés.

Les appareils collectés sont triés et reconditionnés par des personnes en stage d'insertion socio-professionnelle au sein de l'entreprise associative Réalise. Grâce à Idris Group qui les propose sur le marché international, les portables connaissent une nouvelle vie dans des pays à faible pouvoir d'achat.

Solidarcomm c'est 5 francs versés à Terre des Hommes Suisse pour chaque portable récupéré. Cet argent contribue au financement de projets de développement en Afrique, Amérique latine et Asie.



MES DÉCHETS, GY VEILLE !



COMPOST

Levée porte à porte tous les mardis matin

Que faut-il récupérer ?

Les déchets de cuisine :

Les épluchures, les coquilles d'œufs, les coquilles d'huîtres et de moules, les pelures d'agrumes, les peaux de bananes, le marc de café avec le filtre, les sachets de thé, les coques de noix, etc.

Les restes de repas cuits ou crus ne sont pas acceptés.

Les déchets de jardin :

Les plantes (sans le pot), le gazon, les branches (d'un diamètre maximum égal à un pouce), les feuilles, etc.

Les tailles de platanes ne sont pas acceptées.

Ne se récupère pas :

Les déchets compostables doivent être soigneusement triés pour éviter toute contamination par d'autre résidus. Il ne faut pas y mélanger d'autres déchets incinérables (balayures, piles, papier, mégots de cigarettes, litières pour animaux, couches culottes, etc.)

Pourquoi les trier ?

Les déchets alimentaires et végétaux constituent près du tiers de nos poubelles. Ils contiennent jusqu'à 90% d'eau et brûlent donc très mal.

Lorsqu'ils sont triés, ils peuvent être transformés en compost. Ce compost permet d'améliorer la fertilité des sols tout en préservant les tourbières.

Nous vous rappelons que, sur le territoire de la commune de Gy, il est obligatoire d'utiliser un conteneur compost (les sacs à compost sont à proscrire). Vous pouvez acquérir des conteneurs à prix préférentiel.

MISE EN GARDE



A l'approche des Fêtes de fin d'année, nous nous permettons de vous mettre en garde contre les cambriolages et autres larcins. Des mesures de préventions doivent malheureusement être prises (informer vos voisins de votre absence, ne pas garder de valeur chez soi, ne rien laisser de précieux dans votre véhicule et verrouiller votre voiture même pour une courte durée etc...).

La police nous communique également que les vols ont lieu aussi bien de jour que de nuit.

RESTEZ VIGILANTS !!!